



École de La Chaumière
4285, rue René-Chaloult
Québec (Québec) G2B 4R7

INFO-PARENTS 5

Le 9 février 2016

FÉVRIER À LA CHAUMIÈRE

St-Valentin

Plusieurs activités sont en branle afin de souligner la St-Valentin dans l'école et ainsi favoriser un climat d'harmonie et d'amitié. Le conseil de vie des élèves et plusieurs autres intervenants de l'école rivalisent d'idées originales. Parlez-en à vos « petits cœurs »!

Marathon orthographique



Comme chaque année, nous faisons appel à vos encouragements pour l'activité Marathon orthographique. Elle vise un double objectif : valoriser la qualité de la langue française tout en recueillant des sous pour financer les activités spéciales de l'école. Ainsi nous pouvons offrir à vos enfants des activités festives comme les fêtes de la rentrée, de Noël et de fin d'année. Vous recevrez la documentation dans quelques jours. Merci de votre générosité!

Activité-récompense

La prochaine activité-récompense aura lieu le 25 février prochain. Nous vous invitons à en discuter avec votre enfant. Y a-t-il eu accès ? Qu'a-t-il fait pour y arriver ? Quels moyens a-t-il utilisés ? Et pour les enfants n'ayant pu participer à l'activité-récompense : quelles stratégies compte-t-il(elle) développer afin de pouvoir participer à la prochaine ? Plusieurs études ont démontré l'importance d'un haut niveau d'engagement parental dans la réussite scolaire de l'enfant. Félicitez votre enfant le plus souvent possible et encouragez-le à toujours donner le meilleur de lui-même !

Stagiaires

Notre école accueille depuis le début du mois de février plusieurs étudiantes de l'Université Laval (*Baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement au primaire*) et effectuant présentement leur 3^e stage. Ce stage de prise en charge se terminera à la relâche; les titulaires travaillant toujours en étroite collaboration avec les stagiaires. Bienvenue à : Alexandra (1^{re} année, avec mme Sophie), Alexandra (1^{re} année, avec mme Isabelle), Andréanne (5^e année, avec mme Julie), Annick (5^e année, avec mme Chantal) et Maya (4^e année, avec mme Hélène).

HEURE D'ARRIVÉE SUR LA COUR

Je vous rappelle que **la surveillance sur la cour débute à 8h00** le matin et à **12h45** en après-midi. Par mesure de sécurité, **aucun enfant ne devrait donc se retrouver seul sur la cour (sans adulte) avant ces moments**, mis à part ceux inscrits au service de garde.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le conseil d'établissement se réunira au retour de la relâche. L'ordre du jour sera déposé d'ici là sur le site web de l'école.

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES À VENIR

Le 15 et le 26 février sont des journées pédagogiques. Des activités seront offertes aux élèves qui se sont inscrits au service de garde pour ces journées.

SEMAINE DE RELÂCHE

Je vous rappelle que la semaine de relâche au lieu du 29 février au 4 mars. L'école sera fermée, de même que le service de garde.



FIN DE LA 2^E ÉTAPE ET REMISE DU 2^E BULLETIN

La 2^e étape se terminera le 26 février. Le bulletin de votre enfant vous sera remis le 10 mars. Les enseignants qui désirent rencontrer certains parents communiqueront avec eux.

VENTE DE FROMAGES (CAMPAGNE DE FINANCEMENT)

Nos élèves ont reçu en classe la semaine dernière toutes les informations nécessaires et le catalogue concernant cette nouvelle campagne de financement au profit du parc-école. Voici un rappel des dates importantes :

- 3 au 21 février : vente des fromages (prises des commandes par les élèves ainsi que des paiements qui y sont associés);
- 22 février : retour des formulaires et de l'argent à l'école
- 22 mars : livraison des fromages (chaque enfant aura une boîte identifiée à son nom).

SOIRÉE D'INFORMATION CONCERNANT LE FOOTBALL EN PARASCOLAIRE

Les élèves de 4^e, 5^e et 6^e année ont reçu récemment la visite en classe de monsieur Vincent Gingras, coordonnateur de la ligue de football primaire de la Capitale. Les inscriptions reçues à notre école, de même qu'aux écoles de l'Aventure, de l'Arc-en-Ciel et de l'Escabelle nous permettront de former officiellement une équipe.

Je rappelle aux parents des élèves déjà inscrits qu'il y aura une **rencontre d'information qui se tiendra au gymnase de l'école de l'Aventure (40, boul. Johnny-Parent) le mercredi 10 février à partir de 19h**. Si vous n'avez pas déjà procédé à l'inscription de votre enfant, mais que vous souhaitez tout d'abord obtenir davantage d'information avant de ce faire, n'hésitez pas à contacter monsieur Gingras au numéro suivant : 686-4040, poste 6584. Il se fera un plaisir de répondre à vos questions.

ABSENCE DE VOTRE ENFANT

Nous vous rappelons qu'il est important d'aviser le secrétariat (avant 8h00) en cas d'absence de votre enfant, ou au plus tard à 13h00 pour les absences en après-midi. En parallèle, vous devez également aviser la technicienne responsable du service de garde si votre enfant y est inscrit. Le fait de faire ces deux démarches en simultanée nous permet de nous assurer que tous puissent recevoir l'information qui les concerne. Nous vous remercions à l'avance de votre précieuse collaboration.



INSCRIPTIONS POUR L'ANNÉE 2016-2017

La période d'inscription sur le territoire de la Commission scolaire de la Capitale pour les élèves du préscolaire et du primaire est du 10 au 19 février. Les élèves qui fréquentent notre école recevront les documents à cet effet pendant cette période, avec toutes les informations pertinentes. Nous vous rappelons que tous les élèves de 6^e année bénéficieront du programme d'anglais intensif (modèle 10 jours-10 jours).

Pour procéder à l'inscription d'un (futur) élève de maternelle, nous vous demandons de vous présenter à l'école le vendredi 12 février, aux heures suivantes : 8h00 à 11h30, ou 13h00 à 16h45. L'infirmière et la responsable du service de garde seront sur place. La présence des enfants n'est pas nécessaire au moment de l'inscription. Les documents suivants sont obligatoires pour faire l'inscription d'un élève :

- 📁 Certificat de naissance original de l'enfant (grand format avec le nom des parents);

- 📁 Carnet de vaccination;
- 📁 Preuve de résidence (ex : permis de conduire, compte de taxes, etc.)
- 📁 **La carte d'assurance-maladie de l'enfant**

Il est à noter que tous les enfants d'âge préscolaire qui résident dans notre bassin doivent être inscrits à notre école, qui est leur école de quartier. Il est possible de faire le choix d'une autre école en l'indiquant sur le formulaire. Toutefois, ce choix n'est pas automatiquement accepté, certaines conditions s'appliquent en fonction de la politique sur les *Critères et modalités d'admission, d'inscription et de transfert des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire de la Commission scolaire de la Capitale*.

Josée Tremblay
Directrice par intérim